



146^{ème} FETE DES GRANDS VINS DE BOURGOGNE

Vendredi 16 Novembre 09H30 - 19H00

Samedi 17 Novembre : 09h00 – 19h00

Dimanche 18 Novembre: 09H00 – 14H00

Dossier suivi par Laurence BOULMONT

Tél : 03.80.25.00.22

Mail : l.boulmont@cavb.fr

Beaune, le 24 septembre 2018

Objet : Inscription au catalogue de la 146^{ème} Fête des Grands Vins de Bourgogne

Chers amis,

Comme tous les ans, nous vous sollicitons afin de participer à l'organisation de la Fête des Grands Vins.

Il est important d'afficher notre volonté d'offrir le meilleur de notre travail de viticulteur en le faisant découvrir lors de cette 146^{ème} édition. Cette manifestation reste **la plus ancienne et la plus importante manifestation de Bourgogne. C'est la vitrine de notre production.**

Vous trouverez ci-après les éléments d'organisation ainsi que les modalités d'inscription au catalogue et en pièces jointes le bordereau général et le bordereau de tenue des stands. Ces outils vous permettront de recenser l'ensemble des viticulteurs qui participeront à notre manifestation. Il est primordial que vous puissiez convaincre celles et ceux qui ont participé l'année passée de se mobiliser à nouveau et nous sommes persuadés que vous en convaincrez de nouveaux.

Au nom des membres du Bureau et de la Commission Communication de la CAVB qui s'investissent par passion, nous comptons sur vous tous pour perpétuer le travail initié par nos aïeux il y a plus de 100 ans.

Avec nos remerciements sincères pour votre collaboration.

Le Président
Thiébault HUBER

Les coprésidents de la Commission Communication
Jean-Michel AUBINEL
Jean-Pierre GUILLEMOT

132-134, route de Dijon
21200 Beaune
Tél. : 03 80 25 00 25
Fax : 03 80 25 00 27
cavb@cavb.fr
www.cavb.fr
Siret : 502 523 335 00011
N° Intracommunautaire : TFR 91502523335

DÉROULÉ

1. Lieu

Palais des Congrès de Beaune (19 Avenue Charles de Gaulle)

2. Dates et horaires d'ouverture

- Vendredi 16 novembre

09h30 - 14h00 : dégustation réservée aux professionnels avec inauguration en présence des personnalités officielles et de la presse à 11h00, déjeuner officiel à 12h30

14h00 - 19h00* : ouverture au public

19h30 : 7^{ème} édition de notre Dîner Vignerons et Jeunes Talents en partenariat avec le GJPV Renseignements et inscriptions : www.fetedesgrandsvins.fr

- Samedi 17 novembre :

09h00 – 19h00* (initiation à la dégustation par groupes dans l'enceinte du Palais des Congrès de 10h15 à 15h40)

- Dimanche 18 novembre :

09h00 – 14h00* (initiation à la dégustation par groupes dans l'enceinte du Palais des Congrès de 10h15 à 12h40)

** Les entrées seront arrêtées 1 heure avant l'heure de fermeture*

CATALOGUE

1. Inscription au catalogue destinée aux Syndicats de village, ODG et membres de la commission communication

Après avoir complété le bordereau général, le retourner **impérativement à l'Union des Producteurs de Vins Mâcon (upvm@free.fr / 03 85 38 20 86) avant le 12 octobre accompagné du bordereau de tenue des stands.**

Une copie de ce bordereau vous sera donnée ensuite avec les cartes « exposants », « don de bouteilles » et « service » lors de votre dépôt d'échantillons.

2. Echantillons à présenter

Comme tous les ans, les visiteurs manifestent leur souhait de pouvoir déguster des vins finis c'est à dire de millésimes antérieurs à la campagne en cours.

Les vins nouveaux sont à réserver aux véritables professionnels du vendredi matin

Les lots à présenter sont composés de 3 bouteilles d'un même vin et d'un même millésime.

3. Acheminement des bouteilles et envoi des entrées

Pour le Mâconnais, les bouteilles pourront être apportées les **mardi 14, mercredi 15 entre 9h et 12h et 13h30 et 17h ou jeudi 16 novembre entre 9h et 11h à la Maison des Vins de Bourgogne à Mâcon.**

Pour tous les départements, les ravitaillements pourront se faire le samedi et le dimanche matin entre 07h45 et 08h45 avant l'ouverture de la manifestation.

Nous vous rappelons que les bouteilles doivent circuler avec CRD ou document d'accompagnement.

FONCTIONNEMENT DES ENTREES POUR LES EXPOSANTS ET SOMMELIERS

- **Pour le 1^{er} lot de 3 bouteilles l'exposant reçoit une carte exposant et une carte don de bouteilles.**
 - LA CARTE EXPOSANT donne droit à une entrée sans verre et sans catalogue. Elle est réservée aux producteurs inscrits dans le catalogue.
Validité : A partir du vendredi matin 09h30.
 - LA CARTE DON DE BOUTEILLES donne droit à une entrée sans verre et sans catalogue.
Validité : A partir du vendredi matin 09h30. L'exposant peut donner cette carte à un client, un salarié, etc ...
Pour chaque lot supplémentaire de 3 bouteilles, l'exposant se voit attribuer une carte don de bouteilles supplémentaire.
- **Les sommeliers présents dans les stands pour le service recevront par l'intermédiaire de leur syndicat une carte de service leur permettant d'accéder au hall de dégustation**

Par ailleurs, il vous est possible d'acheter des cartes de bienfaiteurs à prix préférentiel de 12€. Ces cartes peuvent être destinées aux retraités du secteur viticole, aux ouvriers viticole, etc...

PRESENCE DANS LES STANDS

Tous les syndicats ou coopératives ayant un stand devront s'engager à le tenir du vendredi 09h30 au dimanche 14h00. Trop d'absentéisme est constaté chaque année et nuit à l'image des appellations représentées.

Les tabliers noirs de caviste seront les bienvenus afin d'améliorer la présentation. Les sommeliers devront penser à amener leur(s) verre(s).

Afin d'assurer au mieux la présence de sommeliers, un bordereau de présence vous est joint avec cette circulaire. Merci de le retourner avec le bordereau d'inscription.

RANGEMENT, PROPRETE DES STANDS ET COMPTOIRS

- A l'intérieur de chaque stand, il sera formellement interdit de fixer quelque document que ce soit (pas d'adhésif, de clous ou de punaises).
- Informez vos sommeliers de bien ranger les bouteilles dans les stands de manière à donner de la lisibilité à vos vins.
- Ceux-ci veilleront à ranger correctement les bouteilles vides dans les casiers prévus à cet effet. (dans le cas contraire, les bénévoles passeront leur dimanche soir à tout dépiler. Merci pour eux).

UTILISEZ les éponges fournies par la CAVB pour la propreté des stands et comptoirs.

EN CAS DE BESOIN, PREVENIR LE TECHNICIEN AU STAND DE LA CAVB OU L'UN DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNICATION PRESENT DANS LE HALL D'EXPOSITION

REPARTITION DES EXPOSANTS

Chaque exposant se verra attribuer 1 ou plusieurs modules selon le nombre d'échantillons et dans tous les cas les vins apportés seront obligatoirement présentés sous la rubrique de l'AOC, c'est-à-dire dans le stand de l'ODG.

Les emplacements et les recommandations vous seront indiqués sur place par les responsables.

TOUTES LES BOUTEILLES APPORTÉES À LA FÊTE DES GRANDS VINS DE BOURGOGNE SONT LA PROPRIÉTÉ DE LA CAVB ET NE PEUVENT EN AUCUN CAS ÊTRE REPRISÉS PAR LES EXPOSANTS AU COURS OU À LA FIN DE LA MANIFESTATION.

Nous vous rappelons qu'aucune vente de bouteilles n'est autorisée sur place.

132-134, route de Dijon
21200 Beaune
Tél. : 03 80 25 00 25
Fax : 03 80 25 00 27
cavb@cavb.fr
www.cavb.fr
Siret : 502 523 335 00011
N° Intracommunautaire : TFR 91502523335